



ALGERIE TELECOM SPA
Direction Opérationnelle Des Télécommunications
Alger Ouest
Sous-Direction Fonctions Support
Département Moyens et Patrimoine

Réf: AT/DOT A. Ouest/SDFS/P&M / 02 / 2023

Alger le 02/01/2024

A

Monsieur KHOUNI Toufik

Objet: Deuxième Mise en demeure

Monsieur ;

Il m'a été donné de constater que les travaux de maintenance devant se faire au niveau de l'URAD Bouzereah le 31/12/2023 n'ont pas été réalisés dans les délais convenus ; de plus plusieurs travaux d'entretien restent inachevés à ce jour.

De ce qui précède j'ai le regret de vous informer que vous êtes mis en demeure pour remédier à cette situation et ce dans les plus bref délais; faute de quoi des mesures réglementaires seront prises conformément aux dispositions contractuelles (contrat 123 du 07/09/2023).




Mr. KHOUNI Toufik
Gérant

Recu le 04/01/24